

« Pratiques d'Orchestre et Création Musicale »

1/ Projet pédagogique

Le projet pédagogique et musical des CHAM du collège Georges MANDEL s'articule autour de deux axes principaux :

- **La pratique collective orchestrale** : Dès leur entrée en sixième, les élèves de CHAM sont intégrés à l'un des deux orchestres proposés par le collège. Les élèves sont répartis selon les instruments joués afin d'équilibrer les effectifs mais également en fonction des niveaux pour tenter d'offrir deux groupes cohérents.

Le répertoire est diversifié et aborde tous types de musiques (chansons populaires, musiques savantes, musiques de film, thèmes de jazz, compositions d'élèves,...).

Les morceaux sont arrangés par le professeur d'éducation musicale afin d'être adaptés et individualisés au niveau technique réel des élèves.

Selon les répertoires abordés, des plages plus ou moins importantes peuvent être accordées à l'improvisation (jazz, blues, musiques du monde,...).

- **La création musicale assistée par ordinateur** : Tout au long de leur parcours, les élèves de CHAM sont sollicités dans leur créativité artistique (compositions musicales, écriture de chansons, réalisations d'orchestrations,...). Les créations des élèves sont ensuite interprétées au sein de l'orchestre, ou d'effectifs plus spécifiques, selon la particularité des projets. Parallèlement, un enseignement plus technique présente les différents outils technologiques pouvant être associés à la création musicale (réalisation de prises de son, initiation au montage audionumérique, composition et édition de partitions...).

➔ Les élèves de CHAM volontaires ont également la possibilité, s'ils le souhaitent, d'intégrer la chorale du collège.

2/ Organisation horaire

Le volume horaire peut varier d'une semaine à l'autre (semaine A ou B) et selon les projets menés au sein de l'orchestre ; il se situe généralement entre 2h00 et 3h15 hebdomadaires et peut inclure :

- 1h de cours d'éducation musicale (en groupe classe).
- ½h de cours d'éducation musicale spécifique aux CHAM (quelques exemples d'activités de création abordées lors de ces cours spécifiques sont présentés ci-dessous).
- 1h d'orchestre : Les élèves sont répartis sur 2 orchestres et convoqués par groupes variables selon les projets.
- 45mn de chorale (facultatif – pour les élèves volontaires seulement).

➔ Les élèves sont libérés les mardi et vendredi après-midi à partir de 15h30 afin de pouvoir assister aux différents cours du conservatoire : formation musicale et éventuellement instrumentale (selon la disponibilité des professeurs d'instrument du conservatoire).

3/ Quelques exemples d'activités de création pouvant être menées lors du cours d'éducation musicale spécifique aux CHAM

- Écriture de compositions musicales, de chansons, réalisation d'orchestrations.
- Créations autour des paysages sonores.
- Création de documentaires de type « radiophonique ».
- Travail autour de l'enregistrement multipiste.
- Réalisation d'exposés (découverte de l'orchestre, initiation à l'organologie,...).
- ...